

Master « Formation d'Enseignants pour le Supérieur »

Spécialité « Sciences du Sport et Education Physique »

Site de formation : Ker Lann

Etablissements co-habilités :

Responsables de la formation :

- Jacques PRIOUX (Professeur)
- Olivier KIRZIN (Professeur agrégé)

Equipe pédagogique : elle est composée :

- des enseignants du département « Sciences du Sport et Education Physique » de l'ENS Cachan - Antenne de Bretagne,
- d'enseignants de l'Université de Rennes 2 avec qui nous conventionnons,
- d'enseignants extérieurs à l'ENS Cachan et à Rennes 2, principalement des universitaires et PRAG du supérieur,

L'ensemble de cette équipe représente environ 60 personnes, les personnalités extérieures à l'établissement réalisent environ 75% de la formation.

Pertinence et résultats antérieurs :

Au cours des 4 dernières années, (puisque la première promotion d'étudiants préparés par l'ENS Cachan a été présentée à cette agrégation en 2005), la préparation à l'agrégation externe « EPS » du site de Ker Lann de l'ENS Cachan dont est issue cette formation de master a obtenu les résultats suivant :

Année	Places au concours	Candidats ENS Cachan	Lauréats ENS Cachan	% de réussite	Proportion des lauréats ENS Cachan / Places pourvues
2008	15	10	9	90 %	60%
2007	15	12	9	75 %	60 %
2006	15	16	9	56 %	60 %
2005	35	12	8	67 %	23 %
2004	32	---	---	---	---

On constate qu'aujourd'hui, la place de l'ENS Cachan dans le dispositif de formation des nouveaux agrégés d'EPS est prépondérante.

Structure de la formation :

Semestre S3		Ects
SSEP_A11	APS et civilisation	7
SSEP_A21	EP et développement de la personne	7
SSEP_B11	Planification de l'EPS	4
SSEP_B21	Leçon d'EPS	6
SSEP_B31	Pratique et analyse d'une APS	6
	Total Semestre S3	30

Semestre S4		ects
SSEP_A12	APS et civilisation	4
SSEP_A22	EP et développement de la personne	4
SSEP_B12	Planification de l'EPS	6
SSEP_B22	Leçon d'EPS	8
SSEP_B32	Pratique et analyse d'une APS	8
	Total Semestre S4	30

L'ensemble de la formation représentée sur l'année un total d'environ 1010 heures de formation par élève, auxquelles il faut ajouter le travail et la pratique personnel.

Ce volume horaire important s'explique par la nature appliquée de certains enseignements qui s'apparentent à des formations dans lesquelles les volumes de TP sont élevés.

Pré-requis (généralités) :

La préparation du M2 Formation d'Enseignants pour le supérieur - Spécialité Sciences du Sport et Education Physique, s'adresse à des étudiants ayant au cours de leur cursus antérieur validé une licence et un M1 en STAPS ou le CAPEPS. De plus, il est conseillé d'avoir suivi en complément à la licence et au M1 des enseignements d'approfondissement de l'écrit et de sa méthodologie, des stages de technologie des APSA dans les activités du programme de « la leçon d'EPS », ainsi qu'une immersion significative dans un environnement de recherche.

Unité d'Enseignement : « Activités Physiques et Sportives et civilisation »

Code : SSEP_A11 - SSEP_A12

Volume horaire : 80h CM + 88h TD

ects : 7 + 4

Contenu :

Remarque : les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

Contenus de connaissances.

Fonctions, valeurs et enjeux de l'école au XXe siècle (1920 - 1981) : place des activités physiques et sportives.

- Les pédagogies corporelles à l'école, entre discipline et libération ;
 - Les pédagogies corporelles à l'école ;
 - La place et les formes d'APS à l'école ;
 - Les conceptions du progrès corporel à l'école en EP.
- L'éducation physique scolaire et les transformations des cultures techniques et scientifiques ;
 - les transformations des cultures techniques et scientifiques dans les conceptions de l'EP ;
 - les transformations des cultures sportives ;
 - Sport, représentation du sport et EP.
- Les rapports entre l'économie, le sport et l'éducation physique et sportive ;
 - Sports et activités physiques : aspects économiques ;
 - EP, économie et loisirs ;
 - Sport, EP et politique.

Contenus méthodologiques.

- Méthodologie de la dissertation : analyse de sujets, problématisation, organisation des idées, argumentation.

Pré-requis nécessaires :

- Connaissances de l'histoire de l'EPS et du sport au XXe siècle.
- Connaissances des textes officiels de l'EPS et des lois sur le sport au XXe siècle.
- Connaissances des concepteurs et des pratiques de l'EPS et du sport au XXe siècle.
- Connaissances des évolutions techniques, scientifiques et économiques de la société française au XXe siècle.
- Connaissances de la structuration d'une dissertation.

Compétences acquises :

Analyser, problématiser et argumenter un sujet portant sur les contenus enseignés.

Mode d'évaluation :

Contrôle en cours de formation sur deux dissertations d'une durée de 6h.

Unité d'Enseignement : « Education physique et développement de la personne »

Code : SSEP_A21 - SSEP_A22

Volume horaire : 80h CM + 88h TD

ects : 7 + 4

Contenu :

Remarque : les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

Contenus de connaissances.

Les pratiques d'éducation physique et sportive (EPS) en relation avec les connaissances scientifiques.

- L'effort, le goût de l'effort ; la gestion de l'effort et de la dépense énergétique :
 - les adaptations physiologiques à l'exercice physique ;
 - l'efficacité énergétique dans la performance motrice ;
 - les théories de la motivation ;
 - les approches cognitive, cognitivo-énergétique et dynamique du rôle de l'effort dans le comportement et l'apprentissage moteurs.
- Le développement et l'acquisition des habiletés motrices chez l'enfant et l'adolescent :
 - le développement moteur de l'enfant et de l'adolescent ;
 - les approches cognitive, écologique, dynamique et neuroscientifiques de l'acquisition des habiletés motrices ;
 - les classifications des habiletés motrices et l'apprentissage.
- Activité physique, santé et bien-être :
 - les effets de l'activité physique sur la santé et le bien-être, physique, mental et social ;
 - le développement de la condition physique ;
 - l'éducation à la santé et au bien-être en EPS ;
 - les activités physiques adaptées.

Contenus méthodologiques.

- Méthodologie de la dissertation : analyse de sujets, problématisation, organisation des idées, argumentation.

Pré-requis nécessaires :

- Connaissances des finalités, des objectifs, et des programmes d'enseignement actuels de l'EPS.
- Connaissances des conceptions et des pratiques contemporaines d'EPS.
- Connaissances sur la physiologie et la biomécanique de l'exercice.
- Connaissances sur l'apprentissage moteur et les conditions d'apprentissage individuelles et collectives.
- Connaissances de la structuration d'une dissertation.

Compétences acquises :

Analyser, problématiser et argumenter un sujet portant sur les contenus enseignés.

Mode d'évaluation :

Contrôle en cours de formation sur deux dissertations d'une durée de 7h.

Unité d'Enseignement : « Planification de l'EPS »

Code : SSEP_B11 - SSEP_B12

Volume horaire : 36h CM + 162h TD

ects : 4 + 6

Contenu :

Contenus de connaissances.

Les finalités, la planification, l'organisation et l'évaluation de l'enseignement de l'EPS dans un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ).

- L'administration et la gestion d'un EPLÉ contribuant à la mise en oeuvre de l'EPS.
- Les relations entre l'EPLÉ et son environnement : aspects socio économiques, institutionnels, juridiques.
- Les enjeux actuels de l'EPS.
- L'enseignement de l'EPS pour des publics variés : lycées, lycées professionnels, publics réputés « difficiles ».
- Les dispositifs interdisciplinaires.

Contenus méthodologiques.

- Identification d'indicateurs permettant de diagnostiquer les besoins éducatifs spécifiques d'un public scolaire.
- Problématisation autour d'enjeux éducatifs particuliers.
- Proposition et justification de mises en oeuvre adaptées et innovantes, en matière de projets EPS et AS en relation avec une problématique éducative choisie.

Pré-requis nécessaires :

- Connaissance du système éducatif et de ses enjeux actuels.
- Connaissance des textes officiels régissant le système éducatif et l'enseignement de l'EPS.
- Connaissance des structures et du fonctionnement d'un EPLÉ.
- Connaissance de l'organisation de l'EPS et du sport scolaire au sein d'un EPLÉ.
- Connaissance des exigences méthodologiques d'un exposé oral.

Compétences acquises :

- Concevoir, présenter, justifier et argumenter ses choix de planification de l'EPS dans un EPLÉ.
- Maîtriser les éléments de communication orale.

Mode d'évaluation :

Contrôle en cours de formation sur deux oraux selon les conditions suivantes.

A partir d'un dossier d'établissement scolaire, comportant notamment des documents relatifs à l'environnement local, au projet d'établissement, et au projet d'EPS, proposer des mises en oeuvre de l'EPS répondant à une problématique éducative spécifique de l'établissement.

Durée de la préparation : 4h - Exposé : 30 mn - Entretien avec un jury : 30 mn.

Unité d'Enseignement : « Leçon d'éducation physique et sportive »

Code : SSEP_B21 - SSEP_B22

Volume horaire : 30h CM + 186h TD

ects : 6 + 8

Contenu :

Contenus de connaissances.

Dans les Activités Physiques et Sportives (APS) du programme :

- Les jeux éducatifs des APS et les niveaux de pratiques scolaires.
- Les connaissances scientifiques, didactiques, technologiques permettant d'interpréter les obstacles, les difficultés des élèves confrontés à la pratique des APS.
- Les compétences visées et les contenus d'enseignement en référence aux programmes d'EPS.
- Les modalités d'évaluation spécifiques d'un niveau de pratique.
- Les interventions de l'enseignant et, notamment, celles qui sont spécifiques à l'APS (sécurité, gestion du groupe, gestion matérielle, etc.)

Contenus méthodologiques.

- Identification d'indicateurs permettant de diagnostiquer les besoins éducatifs d'une classe dans la pratique d'une APS et dans un contexte d'enseignement particulier.
- Formulation d'un objectif de leçon au regard des besoins identifiés.
- Construction, régulation et articulation de situations pédagogiques visant l'atteinte d'un objectif de leçon.
- Evaluation des acquis des élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Connaissances des programmes d'EPS.
- Connaissances technologiques et réglementaires des APS.
- Connaissances de la structure d'une leçon d'EPS et de ses enjeux didactiques et pédagogiques.
- Connaissance des exigences méthodologiques d'un exposé oral.

Compétences acquises :

- Concevoir, présenter et justifier une leçon d'EPS s'appuyant sur la pratique d'une APS.
- Exposer, et argumenter ses choix.
- Maîtriser les éléments de communication orale.

Mode d'évaluation :

Contrôle en cours de formation sur deux oraux selon les conditions suivantes.

Présentation d'une leçon d'EPS à partir d'un dossier d'établissement scolaire, comportant notamment le projet d'établissement, le projet d'EPS, les caractéristiques d'une classe, le projet d'un cycle d'enseignement d'une APS pour cette classe.

Durée de la préparation : 4h - Exposé : 35 mn - Entretien avec le jury : 40 mn.

Unité d'Enseignement : « Pratique et analyse d'activités physiques et sportives »

Code : SSEP_B31 - SSEP_B32 Volume horaire : 265h TD + pratique personnelle

ects : 6 + 8

Contenu :

1. Pratique d'une Activité Physique et Sportive (APS 1) choisie dans un programme limitatif d'APS.

Contenus méthodologiques.

- Entraînement, préparation et optimisation de la performance.

2. Pratique et analyse d'une Activité Physique et Sportive (APS 2) choisie dans un programme limitatif d'APS différent de celui de l'APS 1.

Contenus de connaissances

- Les connaissances scientifiques, technologiques, culturelles spécifiques à l'APS 2 permettant l'analyse de sa prestation physique.

- Les conduites typiques et les indicateurs permettant de situer et d'analyser sa prestation.

- Les conditions de transformation de la motricité dans l'APS 2 : facteurs de la performance et programmation de l'entraînement.

- Les niveaux de pratiques sportives et scolaires de l'APS 2.

- Les connaissances techniques et technologiques relatives à l'outil audiovisuel.

- Les exploitations de l'outil vidéo dans le domaine de l'entraînement sportif et de l'EPS.

Contenus méthodologiques.

- Entraînement, préparation et optimisation de la performance

- Exploitation et manipulation de l'outil vidéo pour analyser sa prestation physique dans l'APS 2.

- Eléments de lecture et d'interprétation de sa prestation (connaissances scientifiques et culturelles sur l'APS 2 et les différents champs théoriques s'y rapportant).

- Appréciation de sa prestation dans un continuum de comportements moteurs du débutant à l'expert et formulation d'hypothèses de transformation et d'évolution.

- Réflexion à l'aide de cadres d'analyse scientifiquement fondés.

Pré-requis nécessaires :

- Connaissances technologiques et réglementaires d'une APS.

- Niveau de performance dans deux APS au moins égal au niveau 2 du référentiel du baccalauréat.

Compétences acquises :

- Réaliser la meilleure performance dans deux APS.

- Pour l'APS 2, analyser sa prestation physique en mobilisant et en reliant les connaissances scientifiques et les connaissances technologiques spécifiques à l'APS, tout en s'appuyant sur l'enregistrement vidéo de sa prestation.

Mode d'évaluation :

- Epreuve 1 : réalisation d'une prestation physique dans l'APS 1. L'évaluation porte sur la performance et la maîtrise de l'exécution. Contrôle ponctuel sur une épreuve.

- Epreuve 2 : réalisation d'une prestation physique dans l'APS 2, suivie d'un entretien avec un jury à partir de l'enregistrement vidéo de la prestation. L'évaluation porte pour moitié sur la prestation physique (performance et maîtrise de l'exécution) et pour moitié sur les qualités manifestées lors de l'entretien.

Durée, hors prestation physique : 1 heure.

Contrôle en cours de formation sur deux épreuves.